

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 février 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 164 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 9 février 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'appelle votre attention sur un attentat à l'explosif qui s'est produit hier dans le centre de Jérusalem.

Peu avant 17 heures (heure locale), une voiture piégée a explosé dans le quartier de Beit Yisrael à Jérusalem. Une femme a été légèrement blessée et évacuée vers un hôpital proche; neuf autres passants, qui avaient été commotionnés, ont reçu des soins. L'explosion, qui a provoqué des tourbillons de fumée au-dessus de la ville, s'est produite après que les services de sécurité israéliens eurent reçu des avertissements des organisations terroristes Hamas et Jihad islamique indiquant qu'une attaque à l'explosif était prévue pour aujourd'hui.

L'attentat d'aujourd'hui n'est que le dernier en date d'une série d'attaques continues qui ont pris pour cibles des civils israéliens au cours des derniers mois. Des groupes terroristes ont été responsables d'embuscades visant des Israéliens circulant en voiture, d'attaques à l'explosif contre des lieux publics, d'enlèvements et de meurtres de sang-froid. Ces incidents, dont le nombre a fortement augmenté au cours des dernières semaines, ont été décrits dans un certain nombre de lettres qui vous ont été adressées, dernièrement, dans mes lettres datées des 2 février 2001 (A/55/762-S/2001/103), 25 janvier 2001 (A/55/748-S/2001/81), 23 janvier 2001 (A/55/742-S/2001/71), 28 décembre 2000 (A/55/719-S/2000/1252), 22 novembre 2000 (A/55/641-S/2000/1114), 20 novembre 2000 (A/55/634-S/2000/1108) et 2 novembre 2000 (A/55/540-S/2000/1065). Plus de 50 Israéliens ont été tués depuis le déclenchement des violences à la fin de septembre 2000.

Depuis le début des hostilités l'an dernier, l'Autorité palestinienne n'a pratiquement rien fait pour faire cesser la violence et le terrorisme dirigés contre Israël. Au contraire, les dirigeants palestiniens ont activement encouragé ces agissements par des incitations dans les médias et la libération de détenus terroristes condamnés des prisons de l'Autorité palestinienne. Une telle conduite contraste fortement avec l'engagement signé par le Président Yasser Arafat le 9 septembre 1993, par lequel il

renonçait à l'emploi de la violence et décidait de faire respecter ce principe par tous les éléments et personnel relevant de son autorité.

Le non-respect de cet engagement par le Président Arafat a directement contribué au déclenchement de la violence et à la multiplication des attaques terroristes au cours des derniers mois. Israël demande aux dirigeants palestiniens de respecter leurs engagements écrits de faire cesser toutes les violences dirigées contre des soldats et des civils israéliens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 164 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Yehuda **Lancry**
